

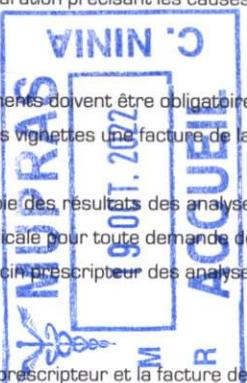
RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.



Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



Déclaration de Maladie

M22- 0015735

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 6794 Société : R.A.M. Rehailk - 133884
 Actif Pensionné(e) Autre : DUHAFFA Med
 Nom & Prénom : DUHAFFA
 Date de naissance : 1.1.52
 Adresse : Lot des Figuiers Ain Seba
 Tél. : 06.651.0.3302 Total des frais engagés : 559,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : 18/10/2018 Nom et prénom du malade : OU HAFSA Age : 66
 Lien de parenté : Elle-même Conjoint Enfant
 Nature de la maladie : ALD

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :
 En cas de décès préciser les causes et circonstances :
Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
 Fait à : Ag. de Blida Le : 18/10/2018

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
28/06/2022		1	20000	ABD DAKHCH Générale di Bernoussi 23/11/2022

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE LAVAL PARIS N° 092050811</i>	18/10/22	4190,20 <i>DR TAN 1405 AV HABIB BOURGEOIS Casablanca - Tel. 0524 25 00 00</i>

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F	DETERMINATION DU COEFFICIENT			

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

الدكتورة فتحية توابي الشخص
الطب العام

Docteur Fatima TOUABI DAKHCH
MEDECINE GENERALE

405, Avenue (H) Mansoura
Sidi Bennourssi CASABLANCA 05

Tel: 05 22 73 42 20
Fax: 05 22 73 42 20
Mobile: 05 22 73 42 20
INPE 092050814

405، شارع (H) متصرف 3
سيدي البرنوصي - الدار البيضاء 05
الهاتف : 05 22 73 11 28

الدار البيضاء في Casablanca, le 28.7.2008

(81,70 x 2)

Confiture d'abricot

48,70

le bocal de 250 g

201,00

légumes à la

Tarro zir 500 g

31,10

Alouz 500 g

14,80

2/2 kg laitue

1kg pomme

1kg poire

1kg orange

(S.V)

(S.V)

(S.V)

(S.V)

(S.V)

PPV: 19DH70
PER: 05/23
LOT: T1564

74,80

(19,10 x 2)

S.V

Argent De Lm

8M

LOT 211998
EXP 08/24
PPV 35,70

35,70



Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca

Tavanic 500mg, cp pel b7
P.P.V.: 205,00 DH

6 118001 080830

Dr Fatiha TOUABI DAKHCHI
Médecine Générale
405, Av H Mansour 3 Sidi Bernoussi
Casablanca - Tél: 0522731128

T: 419,00

Cardiospirim 100 mg/30cps
Acide acétylsalicylique

P.P.V. : 27,70 DH
Bayer S.A.

6 118001 090280

PHARMACIE R12K
LALAMI SALOUA
DR ENNADJAH
PROFESSOR
AIN SEBA
INPE 09/2010/08/2010

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Solupred 20 mg 20 cp
P.P.V: 48,70

6 118000 060536

19,17D

PPV: 19DH70
PER: 05/23
LOT: T1564